

4.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q2
--------------	--------------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux fondements technico-tactiques du volley, basket, handball et Football en salle</li> <li>• Fondamentaux psycho-socio-moteurs</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De démontrer une maîtrise des principaux fondements technico-tactiques des quatre disciplines collectives enseignées (volley-ball, basket-ball, handball et football). (1.2, 5.1, 5.2 et 5.3)</li> <li>• D'adopter des comportements efficaces et spécifiques par rapport aux différentes disciplines abordées dans le cours (lecture et écriture du jeu). (1.2, 5.1, 5.2 et 5.3)</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation pratique finale comportant des épreuves disciplinaires visant à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.</p> <p>L'évaluation assure que l'étudiant-e ne puisse réussir que s'il ou elle maîtrise les acquis d'apprentissage « incontournables » visés par l'activité d'apprentissage.</p> <p>Pour chaque épreuve, l'enseignant communique et évalue la maîtrise des acquis d'apprentissages individuels et collectifs dits "incontournables" et les acquis d'apprentissages dits "spécifiques". Seuls les étudiant-e-s qui maîtrisent les acquis d'apprentissages "incontournables" dans <b>chacune</b> des disciplines sportives pratiquées valideront l'unité d'enseignement et bénéficieront d'une note de 10/20. Une note supérieure correspondra à la maîtrise des acquis d'apprentissages de « perfectionnement. »</p>
Méthodes d'enseignement	Cours pratiques et expérimentations motrices, tutorat, entre pairs
Contenu	<p>Sports collectifs</p> <p>Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant maîtrisera les principaux fondements technico-tactiques des quatre disciplines collectives enseignées (volley-ball, basket-ball, handball et football en salle). Il sera capable d'adopter des comportements efficaces et spécifiques par rapport aux différentes disciplines abordées dans le cours (lecture et écriture du jeu).</p>
Autres infos	<p>Encadrement Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs. Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au bachelier en Sciences de la motricité, que l'absence de suivi actif de l'UE LEDPH1001, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants. La présence physiquement active au cours est obligatoire. Le pourcentage et la qualité des présences seront récoltées par les enseignants. Par présence physiquement active, il faut entendre une participation pleine et effective permettant d'exercer les compétences véhiculées au cours. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas participé physiquement activement à au moins 80% des cours, lors de la session de janvier/juin ou de septembre.</p> <p>Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.</p> <p>Les épreuves de seconde session sont identiques aux épreuves de première session. L'étudiant <b>doit</b> représenter l'ensemble des épreuves évaluant les acquis d'apprentissages incontournables non acquis.</p> <p>Lors de la journée de consultation des copies, l'étudiant sollicitera le titulaire et les enseignants responsables à propos de la mise en place des conditions nécessaires aux situations d'évaluations de seconde session. (p. ex. nombre de joueurs suffisants pour la situation d'évaluation)</p> <p>Dans le cas contraire, l'enseignant peut refuser l'accès à l'évaluation de seconde session.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	EDPH1BA	4		